



AVIS ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

POUR LA REGULARISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE AGRIVOLTAIQUE SUR TRACKERS SUR LES COMMUNES DE ROSIERES ET DE VERSIGNY PRESENTE PAR LA SASU TTR ENERGY et LA SAS GREENLIGHT VALOIS

Par arrêté préfectoral du 26 juin 2026, le Préfet de l'Oise, a ordonné une enquête publique complémentaire pour la régularisation du projet de construction d'une centrale agrivoltaïque sur trackers sur les communes de Rosières et de Versigny.

L'enquête publique complémentaire aura lieu du **15 juillet 2026 à 8h30 au 29 juillet 2026 inclus à 18h00.**

Au terme de la procédure, le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative au projet de construction d'une centrale agrivoltaïque sur trackers.

La commissaire-enquêtrice est Madame Duaa ALAMAT, la commissaire-enquêtrice suppléante est Madame Jacqueline LECLERE.

Le dossier d'enquête publique complémentaire se compose notamment d'une note expliquant les modifications de l'étude d'impact ne remettant pas en cause le projet initial auquel sera joint l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable au format papier et numérique en mairie et téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à savoir : <https://www.oise.gouv.fr/EPc-Rosieres-Versigny> et sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-rosieres-versigny>.

Le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête établis à cet effet et tenus à sa disposition en mairies de Rosières et de Versigny ou par courrier adressé à la mairie de Rosières (siège de l'enquête publique) (5, Grande Rue 60440 Rosières) à l'attention de la commissaire-enquêtrice – ou déposer ses contributions à l'adresse mail suivante photovoltaique-rosieres-versigny@mail.registre-numerique.fr ou encore par accès au registre numérique à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-rosieres-versigny> (onglet « déposer votre contribution »)

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, aux dates et heures indiquées ci-dessous, en mairies de :

- **Rosières – le mercredi 15 juillet 2026 de 8h30 à 12h30**
- **Versigny - le samedi 18 juillet 2026 de 8h30 à 12h30**
- **Versigny – le jeudi 23 juillet 2026 de 14h00 à 18h00**
- **Rosières - le mercredi 29 juillet de 14h00 à 18h00**

Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition du public, en mairies de Rosières et de Versigny et sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à l'adresse suivante : <https://www.oise.gouv.fr/EPc-Rosieres-Versigny> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de : Monsieur Léopold SANTERRE F. D'ARRENTIERES – TTR ENERGY FRANCE, 19 Avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL par courrier ou par mail à l'adresse suivante : leopold@ttrenergy.com.